

> RIPOSTE dans les quartiers populaires

Wissam-El-Yamni - «*Nous avons, jusqu'à maintenant, organisé des marches silencieuses, mais nous avons décidé de changer de stratégie : désormais, on va faire du bruit pour que les policiers soient sanctionnés : on ne lâchera pas l'affaire !*» : prise de parole lors du rassemblement. Le samedi 11 février, un mois après le décès de Wissam-El-Yamni, 300 personnes étaient présentes à l'appel du comité « Justice et vérité pour Wissam » devant les grilles fermées du commissariat central de Pélissier à Clermont-Ferrand. À suivre : www.cjvpourwissam.over-blog.com, contact : cjvpourwissam@gmail.com.

Jamal Ghermaoui - Octobre 2011, Jamal, jeune habitant de la cité du Luth, à Gennevilliers (92) meurt à la prison de Nanterre. Il s'est soi-disant pendu avec son « kit anti-suicide ». La salle était pleine le mercredi 8 février, jour de la conférence de presse qui a eu lieu dans la cité. Occasion de rappeler que face aux difficultés causées par la municipalité, aux pressions policières, la détermination est au rendez-vous. «*Nous irons jusqu'au bout pour connaître la vérité, même si ça doit prendre des années, nous continuerons.*» Ghariba, la sœur de Jamal. À suivre...

Abou Bakari Tandia - Abou Bakari Tandia est mort en 2005 des suites de violences policières. 4 juges d'instruction et 7 ans plus tard, aucun résultat ! Le samedi 11 février, à proximité du ministère de la justice, un rassemblement s'est tenu contre les violences policières et judiciaires. À suivre : <http://abtandia.free.fr>

Une semaine de révolte à la Réunion

Le 21 février, après avoir pris pour cible deux grandes surfaces, symboles de la vie chère, des affrontements ont opposé jeunes gens et gardes mobiles. Suivront plusieurs jours de révoltes dans l'île. Comme à chaque fois, l'Etat cherche à museler la révolte à grand coup de répression : afflux

massif de bleus en provenance de métropole, 576 gendarmes et policiers déployés, 233 interpellations, 159 gardes à vue, et les condamnations qui vont avec. Le lundi 27 février six personnes passant au tribunal correctionnel de Saint-Denis sont condamnées à des peines allant de huit mois de prison avec sursis à 2 ans de prison ferme. Les arrestations massives finissent par faire le vide sur l'asphalte, mais les raisons de la colère sont toujours là. On a raison de se révolter ! Solidarité avec les révoltés !

Le commissariat du Bois l'Abbé...

entretien des relations compliquées avec les habitants du quartier. Le mardi 21 février, pour la deuxième fois de suite, le commissariat situé au cœur du quartier du Bois l'Abbé à Champigny (94) a été pris pour cible : projectiles divers, cocktail Molotov qui ne s'est pas embrasé. Depuis, hélicoptère et patrouilles de CRS sont de sortie... « quartier placé sous haute surveillance ». La tension ne date pas d'hier, en juillet déjà le commissariat avait été attaqué avec cocktail Molotov, pétards et feux d'artifice durant deux nuits consécutives.

Une fourgonnette de police part en flamme

Le dimanche midi 19 février à Amiens (80), des policiers municipaux en charge des marchés ont vu leur véhicule sérigraphié en stationnement partir en flamme. En s'approchant ils ont été la cible de projectiles jetés par une quinzaine de personnes encagoulées. Elles se sont dispersées à l'arrivée de la police nationale.

> La prison tue

Le 27 février, un homme de 25 ans placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Strasbourg est mort, suicide par étouffement. Depuis le début 2012, il est la 9^{ème} personne décédée en détention, suicide ou mort suspecte connue.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°106 • mars 2012

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Meurtres d'État

Le jugement est tombé à Grasse. Le tribunal qualifie le meurtre dont a été victime Abdelhakim Ajimi d'homicide involontaire, condamne les policiers coupables à du sursis et relaxe quatre d'entre eux. C'est un permis de tuer pour la police.

Ce n'est pas le premier crime policier. Loin de là. Non plus le premier procès. Il n'empêche que grâce à la mobilisation de la famille, des collectifs... ce crime n'a pu être enterré comme d'habitude. Cette affaire a déclenché des vagues qui ne s'arrêteront pas de si tôt. Couverture médiatique large ; Dominique Baudis, nouveau « Défenseur des droits » parle de vouloir faire une « injonction » au gouvernement pour des « sanctions disciplinaires » ; les syndicats de police crient au scandale, manifestent devant le commissariat de Grasse, les flics font appel, les BAC de Grasse démissionnent collectivement...

Les étrangleurs de Grasse affirment candidement : nous, on n'y comprend rien, on n'a fait qu'appliquer ce qu'on nous avait enseigné à l'école, on est dans les clous. De leur point de vue cet argument n'est pas dénué de sens, car le jugement, bien

qu'incroyablement léger, les qualifie quand même coupables d'homicide involontaire. Bien sûr l'argument des flics est fallacieux, car, bien qu'appliquant les méthodes officielles, c'est bien eux qui ont traité Hakim Ajimi avec cynisme, mépris et cruauté.

Par ce jugement, l'État reconnaît qu'il y eu à Grasse une « bavure », un « excès » policier mais, en faisant cela, il se cache derrière le dos des flics, ce n'est pas moi, ce sont eux, dit-il.

Pourtant, aussi bien le jugement comme les arguments des flics démontrent que l'instigateur du meurtre est bien l'État. Les crimes policiers ne sont pas des « bavures » mais des crimes d'État. Grâce à la lutte, le voile « démocratique » qui cache le visage hideux de l'État assassin a pu être soulevé. Même sur le terrain pourri de la justice une mobilisation tenace, politique et unitaire paie.



Le Collectif Vies Volées

(qui réunit les comités Ali Ziri, Lamine Dieng, Mickaël Cohen, Mahamadou Maréga, Abou Bakari Tandia et Abdelhakim Ajimi...) organise à Paris le **samedi 24 mars 2012 de 14h à 18h la seconde édition de la commémoration nationale des victimes de la police** départ place de l'Opéra. Info : atouteslesvictimes.samizdat.net - viesvolees.france@gmail.com

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

L'histoire se répète à la Gare du Nord

27 Mars 2007, Sarkozy est entré en campagne, dans les sous sols de la station gare du nord à Paris, les flics interpellent brutalement un homme sans ticket, la foule des voyageurs proteste, des centaines de policiers sont appelés en renfort chargent et provoquent : les affrontements avec les flics dureront toute la soirée et 4 personnes seront interpellées (voir RE 52). 2 Mars 2012, même contexte, même lieu, même incident de départ, même solidarité. Extraits de témoignages recueillis sur place : « *C'était à 17h. Un contrôle d'identité (...) L'homme a voulu sortir une ventoline, sept policiers l'ont pris par le cou, ils l'ont battu. Il y avait du sang, « C'est ça, la politique de Sarkozy», «Honnêtement, mes collègues et moi (il est ambulancier), nous en avons marre de récupérer des jeunes, toujours des noirs et des arabes, qui se font tabasser par les flics»*. Cette fois, il n'y aura pas d'émeute mais on sent que le vent de la révolte souffle toujours.

➤ SUR LE VIF

Lettre de Mara Kanté

L'un des 42 engeôlés suite aux émeutes de Villiers-le-Bel, Mara Kanté a été innocenté - après avoir passé 29 mois en détention - dans un procès qui a envoyé croupir en prison pour 12 et 15 ans deux personnes, sans aucune preuve, parce que désignées par la police comme des « meneurs ».

« *Parce qu'il s'agissait des émeutes de Villiers-le-Bel, ma famille a été piétinée, ma maison sac-cagée. (...) Je dois aujourd'hui réapprendre à vivre alors que mon nom fait peur, mon origine fait peur, l'histoire que je traîne comme un boulet fait peur. Je dois réapprendre à vivre, alors que ma jeunesse a été volée, que ma liberté m'a été volée, que ni mon égalité ni ma fraternité n'ont été respectées.* »

Extraits, l'intégralité sur <https://fa86.noblogs.org/?p=4068>

Présentation de la brochure Ratonnades

Cette chronologie recense les assassinats perpétrés par des flics ou des « citoyens zélés » sur des immigrés, descendants d'immigrés, et banlieusards entre 1971 et 2009.

Ce travail d'inventaire des crimes policiers met en évidence une mécanique de « ratonnade en boucle » : Il y a le flic qui tue, le plus souvent un maghrébin ou un noir, le plus souvent jeune, et le plus souvent habitant d'un quartier populaire ; ensuite, il y a les médias qui portent la version policière et des représentants de l'Etat, où la victime devient le coupable : « la victime était connue des services de police... » ; puis il y a la justice qui prononce un non-lieu ou fait traîner l'affaire, pour finalement, le plus souvent innocenter l'assassin. Pendant ce temps, la colère gronde dans le quartier et l'expédition punitive se poursuit. Il est nécessaire de faire le lien entre ces affaires, d'en conserver la mémoire pour construire et étendre notre résistance... À lire sur :

http://infokiosques.net/imprimersans2.php?id_article=677

« Ils cherchent un mort »

C'est par ces mots que Manganelli, chef de la police italienne, menaçait les opposants au projet de train à grande vitesse reliant Lyon à Turin, passant dans le Val de Susse. Peu après, le 25 février, des opposants revenant d'une manif de plus de 70 000 personnes dans le Val sont tabassés par les flics à la gare de Turin, plusieurs finissent à l'hôpital. Puis, le matin du 27 février, pour casser l'impressionnante résistance populaire et élargir la zone de chantier, des centaines de flics et de soldats attaquent La baita Clarea, maison-QG du mouvement No-Tav. Un militant, Luca Abba, monte alors sur un pilone électrique. Un flic monte à sa poursuite. Luca refuse de se rendre, monte encore. Électrocuté, il chute de dix mètres. Il serait aujourd'hui tiré d'affaire, après avoir frôlé la mort. Dans la foulée de ce drame, occupations de gares et de places se multiplient dans plus de 50 villes italiennes. L'autoroute A32, reliant Turin à la France par le Fréjus, et plusieurs nationales sont bloquées. Affrontements avec

la police, attaques de trains et de locaux de journaux collabos, grèves dans des usines de la vallée et de Turin pour permettre aux gens de rejoindre cortèges et blocages... La lutte est vive, la répression féroce. Solidarité avec les opposants, contre l'aménagement capitaliste et autoritaire des territoires!!!

Ce qui nous relie, par Pierre, Joan et Joachim (extraits)

Les 6 et 7 mars 2012, le policier qui a tiré au flashball sur Pierre, le privant de l'usage d'un œil, passe en procès au TGI de Nantes.

« *Ce qui nous relie, c'est d'avoir perdu l'usage d'un œil suite à un tir de flashball. Pierre lors de l'occupation du rectorat de Nantes, Joan, l'année suivante à Toulouse, au cours du même mouvement, Joachim lors d'une manifestation contre l'expulsion d'un squat à Montreuil. Ce qui nous relie, c'est notre volonté d'être solidaires face à la violence de la police. Ce qui nous relie, c'est d'affirmer qu'il ne s'agissait pas de bavures. La police nous a ostensiblement visés à la tête. (...) Le flashball LBD, d'une grande précision... (est) une arme qui terrorise. Une arme avec laquelle elle tire à toute occasion : 2787 tirs de flashball pour l'année 2011. (...) Ce qui nous relie, c'est de vouloir rattacher la violence dont nous avons été la cible, à la violence quotidienne de la police : le harcèlement de certains quartiers, la traque des sans-papiers, les expulsions des gens de leurs logements, les délires anti-terroristes à l'encontre de nos amis, la criminalisation de tous ceux qui sortent du rang. (...)*

Nous serons ensemble le 6 et 7 mars 2012 au TGI de Nantes. »

Le texte complet, infos :

<http://www.bandeorganisee.org> et

<http://www.27novembre2007.blogspot.com/>



Non à l'«Ayrault-porc» !

Fin février, 14 mois de sursis ont été requis par le tribunal de Nantes contre un opposant au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, accusé d'avoir viré un agent de la DCRI du cortège au départ du tracto-vélo Notre-Dame - Paris en

novembre dernier et amendes pour d'autres. Malgré la pression policière (hélicoptères, patrouilles et même brigade de « gestion de crise »), la lutte continue : réoccupation systématique des lieux expulsés le quatrième samedi suivant l'expulsion, et **grande manif le 24 mars** pour l'abandon immédiat du projet d'aéroport ! Départ à 13h30 place du Pont Morand à Nantes.

Infos : 24marsnantes.noblogs.org

Le goût de Guéant Vert

Le 31 janvier, à Montreuil (93), les vigiles de la « tranquillité publique » expulsent un squat appartenant à la mairie et vide depuis 14 ans, et cassent tout pour le rendre inhabitable. Cette milice très violente et active, composée de contractuels et de volontaires, fait le sale boulot de la maire Voynet, dite « Guéant Vert » (et future ministre du logement ?). Le 27 février, des familles Rrom sont elles aussi virées par la milice d'un bâtiment vide appartenant à la mairie. Les femmes menant l'occupation se font molester sous les yeux de leurs enfants... Mais la lutte continue : vidéo-tract à diffuser sur l'expulsion du 31 janvier sur <http://regardeavue.com/echec-a-la-tourelle> et **manif contre les expulsions et la restructuration urbaine le 17 mars à 13h au métro Alexandre Dumas à Paris !**

Saint-Étienne (42): permanences juridiques gratuites face à la police, la justice et la prison

Tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, de 17h à 19h30 à « La Gueule Noire », 16 rue du Mont, contact : permjuridiques@riseup.net ; urgences : 06 75 90 82 23 ; renseignements : 04 27 77 28 83

Second Appel de Poitiers le 17 mars 2012 contre la répression et les violences policières

« (...) Les participant-e-s au forum de Poitiers appellent tous les collectifs et toutes les personnes luttant contre la répression à faire du samedi 17 mars 2012 une Journée nationale d'actions contre les politiques sécuritaires (...) »
Info : <http://www.antirep86.fr/2011/12/04/second-appel-de-poitiers/>